



Union des Villes et  
Communes de Wallonie  
asbl



Fédération des CPAS

Vos réf. :

Nos réf. : JG/LV/MIB/ALV/TOM/TER/cb/cvd

Votre correspond. : Alain Vaessen

081 24 06 50

alain.vaessen@uvcw.be

Monsieur René COLLIN

Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la  
Forêt, de la Ruralité, du Tourisme, du  
Patrimoine et délégué à la Grande Région -  
Rue d'Harscamp, 22

5000 NAMUR

Annexe(s) :

Namur, le 21 septembre 2018

Monsieur le Ministre,

### **Concerne : Peste porcine et impacts financiers importants pour les communes**

Notre Région vit une crise sans précédent avec l'arrivée de la peste porcine africaine au sein de la population de sangliers. L'épidémie sera d'autant plus difficile à gérer qu'ils sont présents en grand nombre à certains endroits et qu'ils possèdent une importante faculté à se mouvoir sur de grandes distances.

Bien que nous comprenions les mesures de sécurité prises ces derniers jours, nous sommes extrêmement inquiets pour nos membres, les pouvoirs locaux, et ce à plusieurs titres. Comme vous le savez, les communes et les CPAS comptent sur un certain nombre de rentrées financières pour alimenter leur budget annuel dédié aux missions publiques locales.

La situation actuelle risque de grever ces rentrées financières de différentes manières. Premièrement, l'interdiction de circuler en forêt empêchera toute forme d'exploitation forestière ce qui va compromettre les ventes de bois de cette année dans la zone concernée. Il ne faut pas oublier que pour certaines communes les rentrées financières liées aux ventes de bois dépassent 20 % de leur budget annuel.

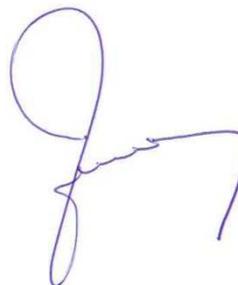
Ensuite, à ce fléau s'ajoute celui des attaques de scolytes qui se sont répandus dans les forêts en raison des conditions météorologiques extrêmes de cette année 2018 et qui causent de grands dégâts aux arbres. Pour tenter d'enrayer cette infestation, il faut évacuer absolument les arbres scolytés de nos forêts pour éviter une dissémination encore plus grande. L'interdiction va empêcher cette exploitation « sanitaire » suivie de l'évacuation des bois ce qui va porter atteinte à la santé de nos forêts et permettre au fléau de s'étendre encore davantage. Les manques à gagner seront de plus en plus importants et risquent de mettre en péril les budgets communaux.

Au vu de l'état des finances communales et des nombreuses missions qui leur sont confiées, la Région doit apporter des pistes de solution pour éviter de mettre à mal tant les finances des pouvoirs locaux que les différents acteurs économiques locaux liés à l'exploitation de la forêt. Nous souhaiterions pouvoir aborder ce sujet avec vous et vous demandons dès lors une entrevue.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agr er,  
Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute consid ration.



Luc Vandormael,  
Pr sident de la F d ration des CPAS de l'Union  
des Villes et Communes de Wallonie



Jacques Gobert,  
Pr sident de l'Union des Villes et Communes de  
Wallonie

*Conseiller expert : Christel TERMOL, t l. 081.24.06.16, e-mail : christel.termol@uvcw.be*  
*Directeur de D partement : Tom de SCHUTTER, t l. 081.24.06.30, e-mail : tom.deschutter@uvcw.be*  
*Secr taire g n rale : Mich le BOVERIE, t l. 081.24.06.15, e-mail : michele.boverie@uvcw.be*